Image not found or type unknown

L'obligation de prendre le rembourcement des soins

Par **chris2007**, le **27/01/2008** à **16:16**

Suite à une resiliation de ma mutuelle en date du 04/09/2007 pour retard dans le reglement de mes cotisations (paiments des cotisation de retard effectuer sur Aout)
ont il l'obligation de prendre le rembourcement des soins santé de mon fils jusqu a la date de resiliation?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés